



Association **COURANT D'ERE**

06.50.21.09.21 / 02.98.96.28.24

associationcourantdere@gmail.com

Troc et Puces

Salle de la Pinède à TREGUNC

Dimanche 25 Novembre 2018

NOM/Prénom :

Adresse

.....

Tél. :

Mail :

Particulier : ☐

Association : ☐

Professionnel : ☐

Registre du commerce n° :

Pièce d'identité : n° :

Délivrée le : à :

Pour les particuliers (cocher):

☐ je certifie ne pas faire plus de 2 vide greniers par an.

L'association déclare en préfecture le registre des exposants.

RESERVATION

Règlement à l'ordre de l'Association Courant d'ère à l'adresse suivante :

Mathilde Régnier 20 rue Menez Bihan 29900 CONCARNEAU

Je désire louertable(s) de 1.80m à 9€ la table dans la salle.

Nous contacter si vous désirez un emplacement extérieur.

Je soussigné(e), certifie les informations mentionnées ci-dessus et reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Leà Signature :



Association **COURANT D'ERE**

06.50.21.09.21 / 02.98.96.28.24

associationcourantdere@gmail.com

Troc et Puces

Salle de la Pinède à TREGUNC

Dimanche 25 Novembre 2018

NOM/Prénom :

Adresse

.....

Tél. :

Mail :

Particulier : ☐

Association : ☐

Professionnel : ☐

Registre du commerce n° :

Pièce d'identité : n° :

Délivrée le : à :

Pour les particuliers (cocher):

☐ je certifie ne pas faire plus de 2 vide greniers par an.

L'association déclare en préfecture le registre des exposants.

RESERVATION

Règlement à l'ordre de l'Association Courant d'ère à l'adresse suivante :

Mélanie Lemoine 16 rue de Beg Foz 29920 NEVEZ

Je désire louertable(s) de 1.80m à 9€ la table dans la salle.

Nous contacter si vous désirez un emplacement extérieur.

Je soussigné(e), certifie les informations mentionnées ci-dessus et reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Leà Signature :

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Entrée visiteurs : 1.50 € Gratuit – de 18 ans

Règlement

- Le vide grenier est ouvert à tous les particuliers, associations et professionnels
- L'association « courant d'ère » se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de la manifestation.
- Les objets déballés appartiennent au vendeur. Ils sont sous sa responsabilité. L'association « courant d'ère » décline toute responsabilité en cas de vol, casse...
- L'installation des stands se fera obligatoirement entre 7h et 9h. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public à 9h et à ne pas remballer avant 17h30.
- L'inscription ne sera effective qu'à réception du coupon de réservation et du montant à devoir.
- La vente ou le don d'animaux vivants seront strictement interdits sur le site ainsi que les produits alimentaires.
- Les désistements et les conditions météo défavorables ne feront pas l'objet de remboursement.
- Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement aussi propre qu'à son arrivée.

**AUCUNE INSTALLATION NE PEUT SE FAIRE EN-DEHORS DE
CES REGLES.
TOUTE PERSONNE CONTREVENANTE SERA EXCLUE DE LA
MANIFESTATION.**

Autorisation parentale pour les mineurs :

M. ou Mme autorise mon enfant.....
à vendre ses livres, jouets, vêtements, etc... lors du vide grenier du
dimanche 25 Novembre 2018

Leà Signature

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Entrée visiteurs : 1.50 € Gratuit – de 18 ans

Règlement

- Le vide grenier est ouvert à tous les particuliers, associations et professionnels
- L'association « courant d'ère » se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de la manifestation.
- Les objets déballés appartiennent au vendeur. Ils sont sous sa responsabilité. L'association « courant d'ère » décline toute responsabilité en cas de vol, casse...
- L'installation des stands se fera obligatoirement entre 7h et 9h. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public à 9h et à ne pas remballer avant 17h30.
- L'inscription ne sera effective qu'à réception du coupon de réservation et du montant à devoir.
- La vente ou le don d'animaux vivants seront strictement interdits sur le site ainsi que les produits alimentaires.
- Les désistements et les conditions météo défavorables ne feront pas l'objet de remboursement.
- Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement aussi propre qu'à son arrivée.

**AUCUNE INSTALLATION NE PEUT SE FAIRE EN-DEHORS DE
CES REGLES.
TOUTE PERSONNE CONTREVENANTE SERA EXCLUE DE LA
MANIFESTATION.**

Autorisation parentale pour les mineurs :

M. ou Mme autorise mon enfant.....
à vendre ses livres, jouets, vêtements, etc... lors du vide grenier du
dimanche 25 Novembre 2018

Leà Signature